

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
du 17 avril 2026
Portant délégation de signature à M. Olivier DUPONT, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole.
N° 28140


La Président de Limoges Métropole
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-4 et L. 522-15 ;
Vu la délibération n°73 du 8 avril 2026 portant délégation d'attribution de travail communautaire au Président ;
CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;
CONSIDÉRANT que M. Olivier DUPONT assure les fonctions de Directeur des Ressources au sein du Pôle Ressources ;
CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Olivier DUPONT, Directeur des Ressources au sein du Pôle Ressources pour la signature des documents suivants :
- Tout document relatif à la réception ou l'attribution des marchés publics de la Direction des Travaux ;
- Tout acte de commande, y compris sous la forme d'ORDRE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à l'article L. 524-4 et l'article 141 du décret des marchés ;
- Documents relatifs et découlant tout dans le cadre des marchés publics de la Direction des Travaux ;
- Attestations de service, les attestations de bonne exécution des prestations (certificat de qualité, attestation de l'absence d'un prestataire retardé) de la Direction des Travaux ;
- États régularisés des dépenses dans le cadre des demandes de versement de subventions de la Direction des Travaux ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des Travaux n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les décrets annexés à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial ;
ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Olivier DUPONT, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Mme Valérie LAURENT-ROUX ;
ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 17 avril 2026, jusqu'au 31 décembre 2026 ;
ARTICLE 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier DUPONT, Directeur au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28140.pdf
(.pdf, 159,3 Ko)

 TÉLÉCHARGER

